

**ARRÊTÉ PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS
DE L'ÉLECTION DES CATÉGORIES 1° A 3° DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE
L'UNIVERSITÉ DE LYON**

Scrutin du 26 octobre 2017

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 modifiée relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Décret n° 2015-127 du 5 février 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université de Lyon », modifié ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université de Lyon adopté par son Conseil d'Administration le 13 décembre 2016 ;

Vu l'arrêté du 29 septembre 2017 relatif aux élections des catégories 1° à 3° du conseil académique de l'Université de Lyon ;

Vu les candidatures validées par le Président de l'Université de Lyon et le procès-verbal de dépouillement ;

Le Président de l'Université de Lyon proclame les résultats du scrutin :

Sont élus dans la catégorie 1A° :

- Christian Cachard (Université Claude Bernard Lyon 1)
- Aldo Deandrea (Université Claude Bernard Lyon 1)
- Olivier Ferret (Université Lumière Lyon 2)
- Hélène Surrel (Institut d'Études Politiques de Lyon)

Il n'y a pas eu de candidature pour l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement et l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne.

Sont élus dans la catégorie 1B° :

- Naïma Debit (Université Claude Bernard Lyon 1)
- Olivier Dezellus (Université Claude Bernard Lyon 1)
- Annelise Touboul (Université Lumière Lyon 2)
- Nadia Jacquot (École Nationale des Travaux Publics de l'État)

Il n'y a pas eu de candidature pour l'École Centrale de Lyon, l'Institut d'Études Politiques de Lyon, l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement.

Sont élus dans la catégorie 2° :

- Gilles Joannard (Université Claude Bernard Lyon 1)
- Jérémy Frenette (Université Lumière Lyon 2)

Il n'y a pas d'élu des représentants des autres personnels (BIATSS) à la Commission scientifique de l'Institut d'études politiques de Lyon.

Il n'y a pas eu de candidature pour l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement.

Sont élus dans la catégorie 3° (non doctorants) :

- Djibrilla Mounkaila Noma (Université Claude Bernard Lyon 1), titulaire
- Hyldane Boucard (Université Claude Bernard Lyon 1), suppléante
- Léa Bonnet (Université Lumière Lyon 2), titulaire
- Fabrice Torro (Université Lumière Lyon 2), suppléant
- Théo Goethals (Université Jean Moulin Lyon 3), titulaire
- Clara Julie Fourtoy (Université Jean Moulin Lyon 3), suppléante
- Alexandre Tiraboschi (Université Jean Monnet - Saint-Étienne), titulaire
- Ksénia Breuil (Université Jean Monnet - Saint-Étienne), suppléante
- Mathilde Bouissy (Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement), titulaire
- Charles Florée (Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement), suppléant
- Corentin Guillaud (École Nationale des Travaux Publics de l'État), titulaire
- Lynda Bouaricha (École Nationale des Travaux Publics de l'État), suppléante

Il n'y a pas d'élu des représentants des usagers non doctorants à la Commission scientifique de l'Institut d'Études Politiques de Lyon et de l'École normale supérieure de Lyon.

Il n'y a pas eu de candidature pour l'École Centrale de Lyon, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne et la COMUE Université de Lyon.

Sont élus dans la catégorie 3° (doctorants) :

Il n'y a pas eu de vote pour l'unique candidature.

Il n'y a pas eu de candidature pour l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, l'École Centrale de Lyon, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, l'Institut d'Études Politiques de Lyon, l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, l'École Nationale des Travaux Publics de l'État, l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne et la COMUE Université de Lyon.

Lyon, le 27 octobre 2017

Khaled BOUABDALLAH
Président

